



ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

4 juin

Prière de saint Vincent “Mon Dieu, vous avez donné cette grâce à nos Sœurs de toucher les cœurs quand elles parlaient à leurs Sœurs et aux malades, donnez-nous la aussi. Vous les avez tant aimées que vous faisiez la grâce à ceux qu’elles assistaient d’estimer ce qu’elles leur disaient et d’en profiter, Seigneur, donnez-nous cette grâce de toucher les cœurs et de les porter à vous aimer et surtout d’enseigner les choses nécessaires au salut”^R

En 1623, dans l’église Saint-Nicolas des Champs, sainte Louise de Marillac est subitement délivrée des doutes qui l’assaillent et a la prémonition d’être un jour avec des personnes “allant et venant”, se consacrant à Dieu pour le service des Pauvres.^R

En 1788, à *Paris*, après avoir élu M. Jean-Félix Cayla comme neuvième successeur de saint Vincent, la seizième Assemblée générale qui s’est ouverte le 30 mai, poursuit ses travaux, au cours de quinze sessions. Ses décrets seront communiqués à la Compagnie par le nouveau supérieur général dans sa lettre du 8 septembre 1788. L’« irrégularité soutenue » qui, avec la complicité de leurs supérieurs, régnait dans certaines maisons, entraîne M. Cayla à parler de « réforme à établir sur une base solide ». Et cette base, c’est, dans l’idée de l’Assemblée, la jeunesse avant tout. Aussi les députés ont-ils approuvé le règlement, proposé par M. Cayla lui-même, pour les séminaires. Ce règlement compte vingt-cinq articles tous pleins de sagesse et se rapportant aussi bien à la formation des âmes qu’à celle des intelligences. Pour tous les membres de la Compagnie, douze décrets sont émis concernant, entre autres choses, la pratique de l’oraison, la pauvreté dans les objets personnels et les vêtements, l’étroite collaboration qui doit exister entre un supérieur et son procureur pour l’administration temporelle de sa maison, l’instruction des Frères coadjuteurs et du personnel domestique, etc... M. Cayla fait savoir aussi que « pour remplir le vœu général touchant la rédaction des décrets et des lettres circulaires, l’Assemblée a chargé quatre personnes distinguées par leurs lumières et leur zèle de vaquer à ce travail. Lorsque l’ouvrage sera achevé et approuvé par le supérieur général et son conseil, il en sera envoyé un exemplaire à toutes les maisons »¹.

En 1939, à *Rome*, en la fête de la très sainte Trinité, lecture est donnée, en présence du Souverain Pontife Pie XII du décret déclarant que l’on peut, en toute sûreté, procéder à la béatification de Justin de Jacobis, premier vicaire apostolique d’Abyssinie. Ainsi, la Cause introduite en cour de Rome, le 12 juillet 1904, s’achève heureusement pour permettre que notre vaillant confrère soit glorifié par l’Église dans le courant de l’année qui marque le centenaire de son arrivée en Abyssinie, puisque Justin de Jacobis débarqua à *Adoua* le 29 octobre 1839².

En 1953, à *Paris*, la chapelle de la Maison-Mère est, pour la vingtième fois, le cadre d’un sacre épiscopal : celui de Mgr Alphonse Fresnel. Avec le titre d’évêque de *Cataqua*, l’élu va succéder à Mgr Sévat à la tête du Vicariat apostolique de *Fort-Dauphin*. Son consécrateur est Mgr Gounot, archevêque de *Carthage* ; il est assisté de deux autres prélats, Lazaristes comme lui : Mgr Deymier, archevêque de *Hangchow*, et Mgr Montaigne, évêque de *Sidyma*... Mgr Fresnel, né dans le diocèse de Rennes, à *Chantepie*, compte déjà à son actif une trentaine d’années de labeur à Madagascar, dont il était le visiteur depuis quatre ans³.

(1) *Circulaires*, t. II, pp. 204-215.

2) *Annales*, t. 104, p. 755 et *Acta Apostolica*, 1939, p. 273.

3) *Annales*, t. 118, pp. 35-38.